

	→ 1/Documents comptables joints		
2	<p><u>Retour sur le congrès :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Nous avons oublié d'élire les vérificateurs aux comptes. Il est possible de procéder comme l'an dernier en demandant à des conseils locaux de venir vérifier les comptes. Pas de présentation de budget prévisionnel. Non-respect des statuts pour les actes de candidatures d'administrateur au dernier moment : régulariser l'autorisation des bureaux des conseils locaux pour les candidatures des administrateurs et administratrices élus présentées le jour du congrès. Dates du congrès : Ne faudrait-il pas mieux organiser le congrès en octobre /novembre ? <p>Ce serait mieux pour les comptes et les actes de candidatures pour les commissions pour les nouveaux administrateurs. Par contre, pour le vote d'approbation de la cotisation nous n'aurons pas la cotisation du Nationale qui nous est transmise en Janvier.</p> <p>Nous décidons d'organiser le congrès en automne et d'informer les conseils locaux que le montant de la cotisation nationale n'étant connu qu'en début d'année civile, il est possible que ce montant soit modifié à la rentrée.</p> <ul style="list-style-type: none"> Concernant la prise en charge de la conférencière, si nous la prenons pour le congrès, pas de financement Reaap. Si on la prend pour une conférence organisée par le CDPE74 pour tous les parents, financement possible. <p>La remise du dossier Reaap est à faire pour le mois de mars, Jean-Pierre nous dit que c'est trop court pour lui.</p> <ul style="list-style-type: none"> Il est convenu que la date du prochain congrès FCPE74 sera le samedi 14/11/2020 		
3	<p><u>Retour sur le CDEN du 07/02 : Point sur la rentrée 2020</u></p> <p>Les dotations globales des établissements sont en baisse de manière générale. Le ratio Heures/Effectifs est en baisse.</p> <p>Pour notre département, le ministère de l'éducation nationale projette 66 suppressions de postes et enregistre 1 000 élèves supplémentaires.</p> <p>Nous avons lu à la séance du 7 février une déclaration</p> <p>→ 2/Déclaration FCPE74 jointe</p>		
4	<p><u>Bilan des E3C départemental et national :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Enseignants absents : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Collège de Faverges : un prof de math ✓ Collège L Poncet Cluses : Manque d'AED, de surveillants pour E3C 		

<p>5 enseignants manquants non remplacés Cluses a écrit au Préfet, à la Rectrice, à la Dasen au député de la circonscription pour dénoncer leur situation.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Lycée Lachenal : Un professeur de math Un professeur d'anglais ✓ Lycée Baudelaire : Un professeur d'allemand Un courrier en cours pour la Rectrice et la Dasen. ✓ Chablais : Appel de parents du Lycée La Versoie de Thonon sur le malaise des élèves <p>Karine propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> • que nous demandions une consultation auprès d'un avocat pour « égalité des chances non respectées » • Interpeller l'Inspection d'Académie car nous sommes alertés par les infirmières scolaire, les CPE, les psychologues de l'éducation nationale, la maison des adolescents d'Annecy, d'un nombre grandissant de mal être chez nos adolescents. <p>Il faudrait connaitre par établissements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de décrocheurs depuis 3 ans • Pour les + de 16 ans le nombre de démission <p>Karine nous transmet le témoignage de Rachel, délégué parent d'élève au lycée Baudelaire qui a eu le témoignage d'un parent d'élève, dont l'enfant bénéficie d'une notification MDPH et pour qui les épreuves de E3C ont été chaotiques :</p> <p><i>« le vendredi soir à 20h avant les E3c l'élève a reçu un sms qui disait qu'elle aurait un aménagement d'épreuve de cartographie et qu'elle était dispensée d'épreuve écrite de langues. (le vendredi soir pour le lundi matin, je trouve un peu court...)</i></p> <p><i>- le lundi matin en cartographie elle n'avait pas d'épreuve aménagée, il n'y avait pas de sujet spécial pour elle. Elle s'est donc inventé un sujet plausible à partir du sujet général présent devant ses yeux.</i></p> <p><i>- le mardi et mercredi elle n'est pas allée en épreuves de langues puisque ces épreuves comportaient une expression écrite et une compréhension orale qui nécessite une retranscription par écrit, c'était donc logique par rapport à la consigne de "dispense d'épreuve écrite de LV1 LV2".</i></p> <p><i>- elle a été convoquée à plusieurs reprises par la vie scolaire parce qu'elle n'était pas allée en épreuve de langues alors que visiblement elle aurait dû puisque la dispense ne concernait que l'épreuve d'expression écrite et pas celle de "compréhension orale" (qui comportait l'implicite de retranscription écrite.</i></p>	Karine	
---	--------	--

	<p>- elle a eu donc des épreuves de rattrapage pour cela en langues, aujourd'hui je crois</p> <p>- elle a fait un recours à la mdph qui a refusé sa demande et n'a pas tenu compte du fait que l'épreuve de compréhension "orale" comportait quand même un versant écrit qui la mettait en situation de handicap vu ses troubles d'apprentissage.</p> <p>Les parents vont redéposer un nouveau recours. »</p>		
5	<p><u>Choix et validation du partenaire MAE pour diffuser nos bulletins d'adhésion de rentrée / Reconduction accord pour étudiants post-bac</u></p> <p>La Mae diffusera nos bulletins cette année.</p> <p>Pas de reconduction pour étudiant post-bac car la reconduction est automatique</p>		
6	<p><u>Remise à niveau du bulletin (adhésion +contacts site et FB)</u></p> <p>1. <u>Bulletin adhésion :</u></p> <p>Le CA doit choisir le modèle de bulletin d'adhésion pour la prochaine rentrée,</p> <p>Le format sera un A4 plié en 2.</p> <p>Impossible de mettre l'adresse du conseil local !</p> <p>C'est ennuyeux, surtout pour les coordinations qui contrairement aux conseils locaux qui sont dans les établissements et voient leurs adhérents en réunion de rentrée, reçoivent pas mal de leurs adhésions par voie postale.</p> <p>Le CDPE devra faire suivre les adhésions reçues directement au local au CL ou coordinations concernées.</p> <p>3 versions sont proposées.</p> <p>Nous choisissons à l'unanimité la 3ème version, où est indiqué le choix « Je ne souhaite pas la revue des parents, je déduis 4 € ».</p> <p>→3/Version jointe</p> <p>Notre bulletin comportera 6 lignes, il faut que le national accepte notre bulletin, car il est spécifié sur les modèles du national que le bulletin ne doit pas comporter plus de 5 lignes.</p> <p>Présentation d'un graphique sur le suivi des adhésions et de la revue des parents : → 4/Graphique joint</p> <ul style="list-style-type: none"> • On constate que la revue des parents est en baisse depuis quelques années et qu'elle n'est donc pas systématiquement prise avec l'adhésion. • Depuis 2 ans le nombre d'adhésions augmente doucement. <p>Paul attire l'attention des administrateurs sur la dernière revue des parents FCPE. Un encart publicitaire pour une école privée y apparaît (Ecole La salle) !</p> <p>Il propose de faire un courrier à la FCPE nationale pour indiquer notre étonnement et notre désaccord.</p>	Jean-Pierre	Paul

	<p>2. <u>Site internet</u> :</p> <p>Les relations avec la société qui gère notre site sont compliquées.</p> <p>Chaque mise à jour nous est facturée !</p> <p>Réception d'une facture de 70 € pour mise à jour a été envoyée pour la remise à jour du trombinoscope, alors que nous payons dans le contrat un forfait annuel de 135 € pour ce type de remise à jour.</p> <p>Karine nous rappelle qu'il faut modifier le lien Facebook sur le site car il est erroné.</p> <p>Christophe nous explique qu'ils ont constaté avec Jean-Pierre plusieurs anomalies :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas de répertoire possible, ni stockage • Dans l'onglet « l'agenda » : les dates sont en anglais, le tri n'est pas logique, les événements doivent être enlevés par Jean-Pierre cela ne se fait pas automatiquement, • Dans l'onglet « vos infos » rubrique « actualités » <p>On ne peut pas laisser des actualités en permanence, d'autres sont enlevées automatiquement sans qu'on ait la main.</p> <p>Nous voudrions avoir un onglet actualités pour que nos infos ressortent mieux.</p> <p>Christophe et Jean-Pierre vont reprendre rendez-vous avec la Société afin de revoir tous ces points.</p>	Christophe et Jean-Pierre	
7	<p><u>Proposition de formation à l'utilisation des présidences de CL du site internet</u></p> <p>Cette formation pourra se mettre en place après la résolution des problèmes évoqués ci-dessus avec le prestataire.</p>	Christophe	
8	<p><u>Groupes de travail par thèmes et actions à constituer /Revoir la carte des référents</u></p> <p>Les référents : Elena devient avec Valérie Référente Collège Nedjma devient Référente du Chablais à la place de Virginie Jean Pierre propose de modifier la carte mise en ligne sur le site FCPE 74.</p> <p>Groupe de travail : Idée de constituer ce groupe avec 3 ou 4 administrateur.trices pour préparer le format du prochain congrès. Sujet du prochain CA</p> <p>→5/Trombinoscope des élus 2020 joint</p> <p>→6/Liste des mandats FCPE74 pour 2020 jointe</p>		
9	<p><u>Calendrier des réunions à convenir ensemble</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carte scolaire : Participation à un groupe de travail avant le comité Technique spécial départemental et le CDEN le mardi 24/03/2020 9h: Jean-Pierre et Roxana y participeront 		

	<ul style="list-style-type: none"> • Le 16/03/2020 école morte contre la réforme des retraites. Le SNIUPP désire savoir si la FCPE envisage de faire une action sur les écoles où il y a eu des fermetures de postes. Apparemment les écoles où nous avons des conseils locaux ne sont pas touchées par des fermetures cette année. • Le 12/03/2020 : Meeting laïc à 19 h00 à la Salle des Eaux et Forêt Boulevard du fier à ANNECY- 400 places. Les 7 candidats aux élections municipales seront interpellés lors de ce meeting, Nous lançons un appel aux volontaires pour distribuer des flyers sur les marchés pour annoncer ce meeting, dates : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Samedis 22/02 et 07/03 à 9h00 Marché Bld Taine ✓ Dimanche 01/03 à 11H00 Marché Vallon ✓ Dimanche 8 mars à 9H00 Marché vieille ville ✓ Mercredi 11 mars à 9H00 Marché de Seynod ✓ Mercredi 11 mars à 9H00 Marché d'Annecy le Vieux • Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements adaptés (CDOEA) : Les dossiers qui sont examinés dans cette commission sont : <ul style="list-style-type: none"> • Elèves de CM2 qui rentrent en 6ème Segpa • Elèves de collège qui sont réorientés en Segpa ou EREA (lycée d'Albertville ou Chambéry) Cette commission se réunira les 10,14 avril et 5 mai. Jean-Pierre établit le planning des représentants à cette commission qui pourront être présents. 500 dossiers seront examinés. L'Académie a demandé que les dossiers incomplets ne soient pas présentés. Jean-Pierre est contre cette décision car si les dossiers sont incomplets c'est à cause d'un manque d'information dû à l'administration. 		
	<u>Pièces jointes</u> 1/Documents comptables 2/Déclaration FCPE74 au CDEN du 07/02/2020 3/Version Bulletin d'adhésion 2020 4/Graphique sur le suivi des adhésions et de l'abonnement à la revue des Parents 5/Trombinoscope des élus 2020 6/Liste des mandats FCPE74 pour 2020		
Prochaine réunion fixée au Jeudi 14/05/2020 19h au local			